

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN SIÈGE EN SÉANCE ORDINAIRE CE 2 SEPTEMBRE 2020 À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE D'ALMA, À LAQUELLE IL Y A QUORUM LÉGAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ANDRÉ PARADIS.

Sont présents à la rencontre : M. André Paradis, président de la RMR, M. Réal Côté, maire d'Hébertville-Station, M. Jules Bouchard, maire de Saint-Nazaire, M. Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine, M. Pascal Cloutier, maire de Dolbeau-Mistassini, M. Yanick Baillargeon, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy et M. Luc Gibbons, maire de Saint-Félicien.

Assistent également à cette séance : M. Guy Ouellet, directeur général et M. Mathieu Rouleau, directeur général adjoint.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur André Paradis, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue et ouvre la séance ordinaire à 15 h 30.

Résolution 2020-09-2317

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Monsieur André Paradis fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2020
 - 3.1 Dispense de lecture du procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2020
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2020
4. Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 juillet 2020
 - 4.1 Dispense de lecture du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 juillet 2020
 - 4.2 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 juillet 2020
5. Correspondance
 - 5.1 CQDD – Lettre d'appui au projet « Économie circulaire Saguenay-Lac-Saint-Jean »
 - 5.2 Autorisation de signature de l'entente - Fonds du Grand Mouvement Desjardins
6. Lieu d'enfouissement technique (LET)
 - 6.1 Octroi de mandat pour l'achat de médias pour l'usine de traitement au lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station
7. Plans d'opération
 - 7.1 Octroi de mandat pour la réparation du chargeur sur roues au centre de tri de Roberval
8. Communications, programmes et services
 - 8.1 Autorisation - Achat de bacs de recyclage dans le cadre du projet « Une porte, un bac »
 - 8.2 Autorisation - Renouvellement de l'entente de trois ans pour le programme « Pour une ÈRE solidaire »
9. Finances
 - 9.1 Approbation de la liste des déboursés du mois de juin 2020
 - 9.2 Approbation de la liste des engagements du mois de juin 2020 du directeur général
 - 9.3 Approbation de la liste des engagements du mois de juin 2020 du directeur général adjoint

- 9.4 Approbation de la liste des déboursés du mois de juillet 2020
- 9.5 Approbation de la liste des engagements du mois de juillet 2020 du directeur général
- 9.6 Approbation de la liste des engagements du mois de juillet 2020 du directeur général adjoint
- 9.7 Avis de motion – Création d'une réserve financière pour la modernisation du centre de tri de Roberval
- 9.8 Présentation du règlement – Création d'une réserve financière pour la modernisation du centre de tri de Roberval
10. Acceptation du calendrier des rencontres du conseil d'administration 2021
11. Affaires nouvelles
12. Période de questions pour les citoyens
13. Date et lieu de la prochaine assemblée (30 septembre 2020 à Saint-Félicien)
14. Levée de la séance ordinaire

Il est proposé par monsieur M. Pascal Cloutier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter l'ordre du jour tel que mentionné dans le préambule de la présente résolution.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 JUILLET 2020

Résolution 2020-09-2318

3.1 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 JUILLET 2020

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 8 juillet 2020.

Résolution 2020-09-2319

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 JUILLET 2020

Il est proposé par monsieur Yanick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter tel que rédigé le procès-verbal de l'assemblée du 8 juillet 2020.

4. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 22 JUILLET 2020

Résolution 2020-09-2320

4.1 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 22 JUILLET 2020

Il est proposé par monsieur Luc Simard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 juillet 2020.

Résolution 2020-09-2321

4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 22 JUILLET 2020

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter tel que rédigé le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 juillet 2020.

5. CORRESPONDANCE

5.1 CQDD – LETTRE D'APPUI AU PROJET « ÉCONOMIE CIRCULAIRE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN »

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean a reçu, de la part du Centre québécois du développement durable (CQDD), une demande d'appui pour le projet « Économie circulaire Saguenay–Lac-Saint-Jean ».

Un suivi auprès du CQDD sera effectué par la direction.

Résolution 2020-09-2322

5.2 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE - FONDS DU GRAND MOUVEMENT DESJARDINS

ATTENDU QUE dans le cadre du projet Réemploi+, la Régie a procédé à une demande d'aide financière auprès du *Fonds du Grand Mouvement Desjardins*;

ATTENDU QU'une contribution financière de 500 000,00 \$ provenant du *Fonds du Grand Mouvement Desjardins* a été autorisée;

ATTENDU QUE la conclusion de cet appui financier prévoit la signature d'un protocole d'entente des parties prenantes;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'autoriser le directeur général, monsieur Guy Ouellet, à agir pour et au nom de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) et à signer tout document relatif à ladite entente.

6. LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

Résolution 2020-09-2323

6.1 OCTROI DE MANDAT POUR L'ACHAT DE MÉDIAS POUR L'USINE DE TRAITEMENT AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QU'afin de favoriser l'optimisation de l'efficacité du traitement de lixiviat généré par les cellules d'enfouissement, la Régie désire acheter la quantité de médias PEENOX P400 (ou l'équivalent) nécessaire au renouvellement de ceux en fin de vie et localisés dans deux des réacteurs à l'usine de traitement du lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station;

ATTENDU QU'une quantité de 60 m³ est requise, soit 30 m³ par réacteur;

ATTENDU QUE la Régie a invité deux entreprises spécialisées dans ce domaine à soumissionner;

Entreprise	Provenance	Coût (incluant les taxes)
Mabarex inc.	Montréal	52 704,54 \$
H2Flow Équipement inc.	Montréal	68 985,00 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Mabarex inc. de Montréal;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat à l'entreprise Mabarex inc. pour un montant de 52 704,54 \$ incluant les frais de transport et les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2020.

7. PLANS D'OPÉRATION

Résolution 2020-09-2324

7.1 OCTROI DE MANDAT POUR LA RÉPARATION DU CHARGEUR SUR ROUES AU CENTRE DE TRI DE ROBERVAL

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à la réparation du chargeur sur roues de marque Liebherr et de modèle L-538 du centre de tri de Roberval;

ATTENDU QU'il faut procéder à la réfection de la bôme, au changement du bloc de la valve hydraulique principale et du coussinet de l'articulation centrale;

ATTENDU QUE ces réparations sont dues à l'utilisation quotidienne de cet équipement;

ATTENDU QUE la Régie a demandé un prix à l'entreprise Liebherr Canada;

Entreprise	Provenance	Coût avec taxes
Liebherr Canada	Dolbeau-Mistassini	34 785,10 \$

ATTENDU QUE cette entreprise possède déjà une place d'affaires à Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU QUE le règlement sur la gestion contractuelle permet l'octroi de mandat de gré à gré selon l'article 8, règles particulières aux contrats de gré à gré;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Simard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'octroyer le mandat pour la réparation du chargeur sur roues au centre de tri de Roberval à Liebherr Canada pour un montant de 34 785,10 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget de fonctionnement de 2020.

8. COMMUNICATIONS, PROGRAMMES ET SERVICES

Résolution 2020-09-2325

8.1 AUTORISATION - ACHAT DE BACS DE RECYCLAGE DANS LE CADRE DU PROJET « UNE PORTE, UN BAC »

ATTENDU QUE le programme « Une porte, un bac » existe depuis 2013 dans le but de favoriser la participation citoyenne à l'amélioration de notre gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la Régie trouve important de continuer à desservir la population en leur offrant la possibilité de participer à l'effort collectif en termes de recyclage;

ATTENDU QUE l'achat de bacs de recyclage permet un suivi de distribution à chaque adresse civique ayant fait une demande;

ATTENDU QUE la livraison d'un camion comprend 486 bacs bleus. Le prix actuel de chaque bac est de 84,50 \$ pour un montant total de 47 216,78 \$ incluant les taxes applicables;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Pascal Cloutier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à l'achat de bacs de recyclage par l'entremise du Groupe Coderr, distributeur de ces bacs dans chacune des municipalités pour un montant de 47 216,78 \$ incluant les taxes applicables. Les sommes nécessaires à la réalisation de la présente sont prises à même le budget des investissements de 2020 et financées par le fonctionnement.

Résolution 2020-09-2326

8.2 AUTORISATION - RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE TROIS ANS POUR LE PROGRAMME « POUR UNE ÈRE SOLIDAIRE »

ATTENDU QUE le programme d'éducation relative à l'environnement « Pour une ÈRE solidaire » dans les établissements primaires du Lac-Saint-Jean est offert depuis plusieurs années par le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD);

ATTENDU QUE ce programme connaît encore une fois une réussite remarquable;

ATTENDU QUE le CREDD souhaite renouveler l'entente financière avec la Régie, et ce, pour les trois prochaines années;

ATTENDU QU'une contribution au montant de 55 000,00 \$ de la part de la Régie est demandée par le CREDD;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à la signature de l'entente du programme d'éducation à l'environnement « Pour une ÈRE solidaire » associé au CREDD, et ce, pour les trois prochaines années (2021, 2022 et 2023).

9. FINANCES

Résolution 2020-09-2327

9.1 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUIN 2020

SOMMAIRE DES DÉBOURSÉS ET DES DÉPENSES APPROUVÉES DE LA RMR DU LAC-SAINT-JEAN				
1er au 31 juin 2020				
Sommaire des déboursés				
NOM	DESCRIPTION SOMMAIRE DES DÉPENSES	DATE	MONTANT	PAGE
LISTE DES CHÈQUES DE JUIN	Chèques et paiements # 18 006 à 18 249		336 749,17 \$	p 1 à 30
LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DE JUIN			970 153,53 \$	p 31 à 48
LISTE DES RETRAITS DE JUIN	SSQ de juin		14 508,48 \$	p 49
Visa Desjardins	Frais de mai	2020-06-27	4 438,42 \$	p 50
SSQ Société assurance vie inc.	Assurances collectives de juin	2020-06-16	14 990,62 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de transfert d'Alma	2020-06-03	2 132,74 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Usine	2020-06-04	11 337,45 \$	
Hydro Québec	Électricité unité de traitement des BFS	2020-06-09	722,40 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Garage	2020-06-09	2 354,46 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre de Saint-Félicien	2020-06-15	97,03 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de tri de Roberval	2020-06-29	3 563,82 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 4 JUIN	Salaires période se terminant le 30 mai et élus de mai		63 519,96 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 11 JUIN	Salaires période se terminant le 6 juin		60 234,21 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 18 JUIN	Salaires période se terminant le 13 juin		58 218,91 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 25 JUIN	Salaires période se terminant le 20 juin		58 415,53 \$	
RREMQ PAYÉS LE 12 JUIN	Remise de mai		34 242,93 \$	
FTQ PAYÉS LE 16 JUIN	Remise de mai		1 300,00 \$	
CSN PAYÉS LE 16 JUIN	Remise de mai		160,00 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE-DAS PAYÉES LE 1 JUIN	Période du 16 au 31 mai		104 411,54 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE-DAS PAYÉES LE 16 JUIN	Période du 1er au 15 juin		72 448,04 \$	
			1 813 999,24 \$	
Sommaire des dépenses approuvées				
	Dépenses approuvées par le directeur général		77 757,74 \$	p 51 et 52
	Dépenses approuvées par le directeur général adjoint		198 068,31 \$	p 53 à 58
	Dépenses approuvées par résolution		4 013 105,97 \$	p 59

Il est proposé par monsieur Yanick Baillargeon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des déboursés du mois de juin 2020 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, chèques et autres frais, pour un montant de 1 813 999,24 \$;

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui font partie intégrante du procès-verbal.

Guy Ouellet, directeur général

Résolution 2020-09-2328

9.2 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE JUIN 2020 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général présente une liste d'engagements de 77 757,74 \$ pour le mois de juin 2020;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de juin 2020 du directeur général.

Résolution 2020-09-2329

9.3 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE JUIN 2020 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint présente une liste d'engagements pour le mois de juin 2020 de 198 068,31 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Pascal Cloutier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de juin 2020 du directeur général adjoint.

Résolution 2020-09-2330

9.4 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUILLET 2020

SOMMAIRE DES DÉBOURSÉS ET DES DÉPENSES APPROUVÉES DE LA RMR DU LAC-SAINT-JEAN				
1er au 31 juillet 2020				
Sommaire des déboursés				
NOM	DESCRIPTION SOMMAIRE DES DÉPENSES	DATE	MONTANT	PAGE
LISTE DES CHÈQUES DE JUILLET	Chèques et paiements # 18 250 à 18 497		1 144 445,58 \$	p 1 à 14
LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DE JUILLET			1 237 465,26 \$	p 15 à 43
LISTE DES RETRAITS DE JUILLET	SSQ de juillet		33 708,31 \$	p 44
Visa Desjardins	Frais de juin	2020-07-27	1 373,10 \$	p 45
SSQ Société assurance vie inc.	Assurances collectives de juillet	2020-07-16	15 410,13 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre de Normandin	2020-07-03	119,14 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de transfert d'Alma	2020-07-06	1 158,17 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Usine	2020-07-06	8 823,35 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Garage	2020-07-07	1 080,05 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre d'Hébertville	2020-07-13	104,16 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre de tri de Roberval	2020-07-27	3 104,62 \$	
Hydro Québec	Électricité centre de transfert de Dolbeau-Mistassini	2020-07-28	814,80 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre de Dolbeau-Mistassini	2020-07-28	108,74 \$	
Hydro Québec	Électricité centre de transfert de Roberval	2020-07-29	600,59 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 2 JUILLET	Salaires période se terminant le 27 juin et élus de juin		66 533,47 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 9 JUILLET	Salaires période se terminant le 4 juillet		62 739,51 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 16 JUILLET	Salaires période se terminant le 11 juillet		59 920,91 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 23 JUILLET	Salaires période se terminant le 18 juillet		62 163,40 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 30 JUILLET	Salaires période se terminant le 25 juillet		60 882,04 \$	
RREMQ PAYÉS LE 17 JUILLET	Remise de juin		35 477,04 \$	
FTQ PAYÉS LE 7 JUILLET	Remise de juin		1 300,00 \$	
CSN PAYÉS LE 7 JUILLET	Remise de juin		160,00 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE-DAS PAYÉES LE 1er JUILLET	Période du 16 au 31 juin			
REMISE GOUVERNEMENTALE-DAS PAYÉES LE 17 JUILLET	Période du 1er au 15 juillet		75 807,06 \$	
			2 873 299,43 \$	
Sommaire des dépenses approuvées				
	Dépenses approuvées par le directeur général		40 867,85 \$	p 46
	Dépenses approuvées par le directeur général adjoint		150 937,76 \$	p 47 à 53
	Dépenses approuvées par résolution		858 259,57 \$	p 54

Il est proposé par monsieur Luc Simard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des déboursés du mois de juillet 2020 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, chèques et autres frais, pour un montant de 2 873 299,43 \$;

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui font partie intégrante du procès-verbal.

Guy Ouellet, directeur général

Résolution 2020-09-2331

**9.5 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE JUILLET 2020
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général présente une liste d'engagements de 40 867,85 \$ pour le mois de juillet 2020;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de juillet 2020 du directeur général.

Résolution 2020-09-2332

**9.6 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE JUILLET 2020
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint présente une liste d'engagements pour le mois de juillet 2020 de 150 937,76 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de juillet 2020 du directeur général adjoint.

**9.7 AVIS DE MOTION – CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA
MODERNISATION DU CENTRE DE TRI DE ROBERVAL**

Avis de motion est donné par monsieur Luc Simard membre du conseil d'administration et représentant de la MRC de Maria-Chapdelaine à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 036-2020 ayant pour objet de financer une partie des frais relatifs à la modernisation du centre de tri de Roberval.

Je demande à M. Mathieu Rouleau, directeur général adjoint, de procéder au dépôt public aux citoyens présents à cette réunion publique du conseil d'administration.

Signature

Prénom et nom en lettres moulées

Date

9.8 PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT – CRÉATION D’UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA MODERNISATION DU CENTRE DE TRI DE ROBERVAL

Règlement n° 036-2020

RÈGLEMENT POUR LA CRÉATION D’UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA MODERNISATION DU CENTRE DE TRI DE ROBERVAL

ATTENDU QU’il est de l’intention de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean de créer, au profit de l’ensemble de son territoire, une réserve financière d’un montant maximal projeté de six (6) millions de dollars;

ATTENDU QUE l’objectif de cette réserve est de financer la modernisation du centre de tri que la Régie souhaite mettre en place;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur _____ et résolu que le règlement suivant soit adopté :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil décrète la création d’une réserve financière pour le financement des dépenses occasionnées pour la modernisation du centre de tri qui seront faites par la Régie.

ARTICLE 3

Le montant projeté de cette réserve est de six (6) millions de dollars.

ARTICLE 4

La réserve est constituée des sommes qui y sont affectées comme suit :

- a) De toute autre somme provenant du surplus accumulé du fonds général de la Régie qui pourra, de temps à autre, être affectée à cette fin par le conseil.

ARTICLE 5

La réserve financière est créée au profit de l’ensemble du territoire de la Régie et est constituée des sommes qui y sont affectées conformément au paragraphe précédent ainsi que des intérêts qu’elles produisent.

ARTICLE 6

L’existence de la réserve prendra fin lorsque la modernisation du centre de tri de la Régie aura été effectuée, soit au plus tard le 31 décembre 2027.

ARTICLE 7

À la fin de l’existence de la réserve, l’excédent des revenus sur les dépenses, le cas échéant, est attribué au surplus non affecté de la Régie.

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Résolution 2020-09-2333

10. ACCEPTATION DU CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

ATTENDU QUE la planification annuelle facilite la participation des membres;

ATTENDU QUE le calendrier 2021 a été soumis aux membres du conseil d'administration;

ATTENDU QUE l'article 597 du code municipal du Québec stipule l'obligation légale d'adopter le calendrier des assemblées;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Luc Gibbons;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'approuver le calendrier des rencontres 2021 et de mandater la direction à le diffuser.

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
13 h 30 à 15 h 30 : Plénier	
15 h 30 à 16 h 30 : Public	
Date	Lieu
Janvier	N/A
3 février	Roberval
10 mars	Dolbeau-Mistassini
7 avril	Alma
5 mai	St-Félicien
9 juin	Dolbeau-Mistassini
7 juillet	Alma
Août	N/A
1 ^{er} septembre	Roberval
29 septembre	Dolbeau-Mistassini
Octobre	N/A
3 novembre	Alma
1 ^{er} décembre	St-Félicien

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES CITOYENS

Aucune question étant donné l'absence de citoyen à la séance publique.

13. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE (LE 30 SEPTEMBRE 2020 À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-FÉLICIEN)

L'assemblée ordinaire est prévue pour le 30 septembre prochain à 15 h 30 à l'hôtel de ville de Saint-Félicien.

Résolution 2020-09-2334

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sur proposition de monsieur Pascal Cloutier, la séance est levée à 15 h 47.

André Paradis, président

Guy Ouellet, directeur général

